



www.aisne.com

Direction de la voirie départementale
Arrondissement sud
District de Laon

ARRÊTÉ TEMPORAIRE N° AR2520_ARS165
portant interruption et déviation de la circulation
sur la RD 925 du PR 41+020 au PR 41+060
Commune de BERRY-AU-BAC
hors agglomération

Codification de l'acte : 6.2

Le Président du Conseil départemental de l'Aisne,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221-4,
Vu le Code de la route et notamment les articles R 411-8 et R 411-25,
Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire,
Vu le règlement de la voirie départementale approuvé le 23 juin 2003 par l'assemblée départementale,
Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 19 septembre 2024 donnant délégation de signature à ses collaborateurs,
Vu l'avis du maire de CORBENY,
Vu l'avis du Département des services de transports interurbains et scolaires de l'Aisne,
Vu l'information transmise au maire de BERRY-AU-BAC,
Vu l'information transmise au Groupement de gendarmerie de l'Aisne,
Vu le rapport établi par le responsable du district de Laon,

Considérant que la réalisation des travaux de réparation de l'ouvrage d'art D439D nécessite de réglementer la circulation sur la RD 925, sur le territoire de la commune de BERRY-AU-BAC, hors agglomération,

ARRÊTE

Article 1 – La circulation sera interrompue et déviée, de jour comme de nuit, du lundi 27 octobre au vendredi 5 décembre 2025, sur la RD 925 du PR 41+020 au PR 41+060, sur le territoire de la commune de BERRY-AU-BAC, hors agglomération.

Article 2 – Pendant cette interruption, la circulation s'effectuera par l'itinéraire défini ci-après :

- depuis le carrefour RD 925 / RD 1044 par la RD 1044 jusqu'au carrefour RD 1044 / RD 182
- depuis le carrefour RD 1044 / RD 182 par la RD 182 jusqu'au carrefour RD 182 / RD 18CD
- depuis le carrefour RD 182 / RD 18CD par la RD 18CD jusqu'au carrefour RD 18CD / RD 889
- depuis le carrefour RD 18CD / RD 889 par la RD 889 jusqu'au carrefour RD 889 / RD 19
- depuis le carrefour RD 889 / RD 19 par la RD 19 jusqu'au carrefour RD 19 / RD 925

Et vice-versa.

.../...

Article 3 – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur. L'arrêté sera affiché de façon permanente à chaque extrémité de la zone réglementée.

Article 4 – La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire) sera mise en place et maintenue en parfait état par le district de Laon.

Article 5 – Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la date de signature du présent arrêté et dès la mise en place de la signalisation.

Article 6 – Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 7 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Amiens – 14 rue Lemerchier – 80000 AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 8 – Le Directeur général des services du Département de l'Aisne et le Commandant du groupement de gendarmerie de l'Aisne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sous forme électronique sur le site internet du Département de l'Aisne.



Vincent BLONDELLE

Vincent BLONDELLE
2025.09.26 17:02:12 +0200
Ref:9531961-14349719-1-D
Signature numérique
Pour le président et par délégation,
Chef du service entretien et
exploitation

Diffusion :

Maire de BERRY-AU-BAC – mairie@berry-au-bac.fr

Maire de CORBENY – mairie.corbeny@wanadoo.fr

Groupement de gendarmerie de l'Aisne

SDIS de l'Aisne

Département des services de transports interurbains et scolaires de l'Aisne

DEVIATION RD 925 BERRY AU BAC

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

ROUTE BARREE A 300 M

ROUTE BARREE A 1 KM

ROUTE BARREE A 1.6 KM

ROUTE BARREE A 1.8 KM

ROUTE BARREE A 3.7 KM

ROUTE BARREE A 3.1 KM

ROUTE BARREE A 7 KM

DEVIATION

DEVIATION

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

ROUTE BARREE A 300 M

ROUTE BARREE A 1 KM

ROUTE BARREE A 1.6 KM

ROUTE BARREE A 1.8 KM

ROUTE BARREE A 3.7 KM

ROUTE BARREE A 3.1 KM

ROUTE BARREE A 7 KM

DEVIATION

DEVIATION

